

Enquête auprès de l'élève

Remplis le tableau suivant. Que veux-tu savoir au sujet du Parlement du Canada et du système de gouvernement du Canada?

Sujet	Ce que je sais	Ce que je veux savoir	Ce que j'ai <i>appris</i> (remplir cette colonne plus tard)
Que fait le gouvernement pour moi chaque jour?			
Comment puis-je laisser savoir au gouvernement ce qui est important pour moi?			
Quels sont mes droits et mes libertés?			
Qu'est-ce que le Parlement?			
Qu'est-ce qu'un projet de loi?			

Au Canada, le gouvernement fédéral est le plus haut niveau de gouvernement. Que contrôle-t-il? Coche autant de cases que nécessaire :

- | | |
|---|--|
| ☒ La Monnaie royale (qui frappe la monnaie) | ☐ Les autoroutes |
| ☒ Les Forces armées | ☐ La police |
| ☐ Les écoles | ☒ Les chemins de fer |
| ☐ Les hôpitaux | ☐ Les loisirs |
| ☐ Les routes | ☒ Les aéroports |
| ☐ La vente d'alcool | ☒ Les prisons |
| ☒ Le système bancaire | ☐ Le recyclage |

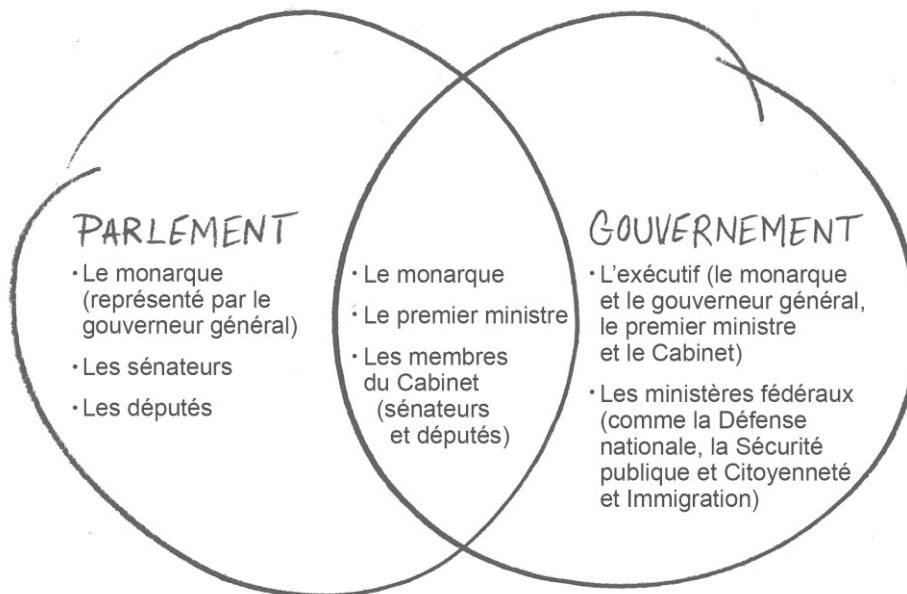
Une loi du Parlement détermine (indique si les affirmations sont vraies ou fausses) :

- ☐ l'âge légal pour conduire
- ☐ l'âge légal pour consommer de l'alcool
- ☒ l'âge légal pour voter lors d'une élection fédérale
- ☐ l'âge légal pour voter lors d'une élection provinciale
- ☒ qui peut obtenir la citoyenneté canadienne
- ☒ quelles sont les lois régissant la liberté d'expression
- ☐ là où tu vis
- ☐ la religion que tu as le droit de pratiquer

En prime! Si le Parlement N'EST PAS responsable de certains de ces éléments, qui l'est? Écris ta réponse à côté de chaque affirmation.

Parlement ou gouvernement?

Examine le schéma ci-dessous. Les mots *Parlement* et *gouvernement* ont des significations différentes.



D'après ce schéma et tes connaissances personnelles, quelle est la différence entre le Parlement et le gouvernement?

Ces deux mots ne signifient pas la même chose !

*Le mot **Parlement** désigne la partie législative du gouvernement, celle qui fait les lois. Elle est composée du monarque, du Sénat et de la Chambre des communes. Par exemple: le Parlement a adopté un projet de loi.*

*Le mot **gouvernement** a deux sens:*

- On l'utilise généralement en référence à l'administration d'un pays.*
- Précisément, il désigne le Premier ministre et le Cabinet ainsi que les ministères fédéraux qu'ils dirigent.*